Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Ordre du jour - Annexe 2 - Liste des opérations programmées actions 45 à 48

Comité de programmation du	12/09/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis du pré-comité de programmation	Avis instructeur – Avis	Avis instructeur – Motivation
5 - Une Europe plus proc	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	47-Restauration des fonctionnalités des milieux humides (Plan Loire Grandeur Nature V Axes 2 et 4 Continuité et Milieux)	00022847	CEN CVL	Animation territoriale du Contrat espaces naturels humides 2022-2023	Favorable	Favorable	L'opération, portée par le CEN CVL, représente le volet "Animation territoriale" du CTENH qui est adossé à la stratégie territoriale des Conservatoires d'espaces naturels découlant du Plan d'Action Quinquennale et la feuille de route associée. le programme porte sur un ensemble d'actions à réaliser pendant la durée du contrat afin de pallier les principaux dysfonctionnements, ou risques, affectant les milieux à protéger Le projet est éligible à l'action 47 du FEDER Loire.
5 - Une Europe plus proc	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	47-Restauration des fonctionnalités des milieux humides (Plan Loire Grandeur Nature V Axes 2 et 4 Continuité et Milieux)	00022149	CEN CVL	Cellule Espèces Exotiques Envahissantes en Centre-Val de Loire 2023-2024	Favorable	Favorable	La Cellule Espèces Exotiques Envahissante, pilotée par le CEN Centre-Val de Loire avec l'appui du CbnbP et de la DREAL Centre-Val de Loire, anime des groupes de travaux à l'échelle régionale. Cette opération est éligible à l'action 47 du FEDER Loire 21-27
5 - Une Europe plus proc	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	46-Restauration des populations de poissons grands migrateurs amphihalins et des continuités écologiques, rétablissement des espaces de mobilités du fleuve et des principaux affluents (Plan Loire Grandeur Nature V Axes 2 et 4 Continuité et Milieux)	00023564	Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière	Déterminisme et évaluation de la production en anguilles argentées des marais de Brière et du Brivet	Favorable	Favorable	L'opération, portée par le PNR de la Brière en collaboration avec le MNHN, va permettre l'acquisition de connaissances nécessitera différentes opération de terrains répétées sur 2 cycles migratoires afin de tenir compte de la variabilité interannuelle des conditions environnementales et avec 3 principaux objectifs : 1) caractériser la population en place, 2) caractériser la dynamique migratoire d'avalaison et 3) évaluer l'intérêt des réserves naturelles pour la préservation de l'espèce. Le projet est éligible à l'action 46 du FEDER Loire via l'AAP Migrateurs 2024-2025
5 - Une Europe plus proc	7 - Interrégional Bassin de la Loire	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	46-Restauration des populations de poissons grands migrateurs amphihalins et des continuités écologiques, rétablissement des espaces de mobilités du fleuve et des principaux affluents (Plan Loire Grandeur Nature V Axes 2 et 4 Continuité et Milieux)	00029008	Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute-Loire	Opérations temporaires de soutien d'effectif en saumons dans le bassin de la Loire (2024)	Favorable	Favorable	Cette opération a pour objectifs de soutenir, à moyen terme, la population sauvage résiduelle de saumon (logique de conservation) jusqu'à son niveau de viabilité et participer à l'installation d'une population sauvage pérenne sur un sous-bassin versant (logique de réintroduction). Opération éligible à l'action 46 du PO FEDER-FSE 21-27.

Avis des tiers experts

N° PDA	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation
00022847	Pré-comité Loire du 03/09/2024	Favorable	DREAL= Avis favorable sur cette action récurrente portée par le CEN Centre-Val de Loire AELB= Avis conforme aux notifications de l'AELB						
00022149	Pré-comité Loire du 03/09/2024	Favorable	DREAL= Avis favorable sur cette action récurrente portée par le CEN Centre-Val de Loire AELB= Avis conforme aux notifications de l'AELB						
00023564	AAP Migrateurs 2024-2025 AVis du comité de sélection du 13/02/2024	Favorable	Le Comité de sélection a émis un avis favorable sur votre opération « Déterminisme et Evaluation de la production d'Anguilles Argentées des marais de Brière et du Brivet : DEPAAR2B » CR CVL (P00023564) / AELB (15205914). Une note de 83/100 a été attribuée à cette opération par le Comité de sélection au regard des critères de notation énoncés dans l'appel à projets. Cependant, il vous est demandé de prendre en compte les remarques issues de la demande de complément établie le 14 février 2024, notamment : - Mettre en place une convention collaborative entre le PNR et le MNHN - S'assurer que le projet sera terminé au terme des 36 mois de période d'éligibilité. Il ne sera pas possible d'avenanter au-delà de cette période. - Inéligibilités des dépenses suivantes : indemnisation des pêcheurs amateurs sauf devis d'une structure cadre, des hydrophones	Pré-comité Loire du 03/09/2024	Favorable	DREAL= Avis favorable sur cette opération dont le dossier a été retenu lors de l'appel à projet poissons migrateurs 2024-2025 AELB= Avis conforme à la notification du Comité de selection de l'AAP Migrateurs 2024-2025			
00029008	Pré-comité Loire du 03/09/2024	Favorable	DREAL= Avis favorable sur cette opération dont le dossier a été retenu lors de l'appel à projet poissons migrateurs 2024-2025 AELB= Avis conforme aux notifications de l'AELB						

Informations budgétaires / Coût total éligible / Financements proposés

N° PDA	Section	Imputation	Coût total éligible – Montant	HT/TTC	FEDER – Montant	FEDER – %	FSE+ – Montant	FSE+ – %	Région CVL – Montant	Région CVL – %	Autres régions – Montant	Autres régions – %	Etat – Montant	Etat – %	AELB – Montant	AELB – %
00022847	Fonctionnement	21966	194 413,41 €	TTC	58 324,02 €	30,00%									105 711,17 €	54,37%
00022149	Fonctionnement	21966	165 460,36 €	TTC	51 801,28 €	31,31%			19 680,00 €	11,89%			55 000,00 €	33,24%	38 979,08 €	23,56%
00023564	Fonctionnement	21936	308 859,20 €	TTC	154 429,60 €	50,00%									154 429,60 €	50,00%
00029008	Fonctionnement	21936	648 681,00 €	HT	324 340,50 €	50,00%							61 736,20 €	9,52%	194 604,30 €	30,00%

N° PDA	Département – Montant	Département – %	Commune – Montant	Commune – %	EPCI – Montant	EPCI – %	Autres publics – Montant	Autres publics – %	Autofinancement public – Montant	Autofinancement public – %	Dépenses privées: Fonds privés – Montant	Fonds privés – %	Autofinancement privé – Montant	Autofinancement privé – %
00022847													30 378,22 €	15,63%
00022149														
00023564														
00029008											68 000,00 €	10,48%		0,00%

N° PDA	Indicateurs du cadre de performance – Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
00022847	SO15= 207 hec	néant	Ces actions se déclinent de la manière suivante : - la protection des sites à forts enjeux patrimoniaux ; - la mise à disposition des sites préservés comme support de recherche sur des thématiques élargies (changement climatique, espace alluvial etc..). - la poursuite de l'animation territoriale sur des zones à enjeux où le Cen Centre – Val de Loire assure déjà un rôle de structure animatrice ; - l'animation et l'appui auprès de porteurs de projets pour le développement d'actions en faveur des zones humides ; - l'appui à l'émergence d'espaces protégées en contribution à la stratégie nationale aires protégées et à la stratégie régionale de biodiversité notamment ; - l'expérimentation du dispositif des Obligations Réelles Environnementales (ORE) ; - la poursuite du projet Pasto'Loire et son développement à l'échelle des territoire comme régionale incluant un porté à connaissance auprès des acteurs locaux portant des projets de pâturage en espaces naturels.
00022149	SO15= 0	néant	Plusieurs actions : 1) Pilotage et fonctionnement courant des deux Groupes de travail EEE : le GT Plantes Invasives et le GT Faune Invasive. 2) Connaissance des espèces exotiques envahissantes (analyse des risques) comprenant : 2.1 la hiérarchisation des invasions (liste, veille bibliographique), 2.2 les connaissances générales sur la biologie et l'écologie des espèces, 2.3 la cartographie ou répartition des espèces. 3) Gestion des espèces exotiques envahissantes (gestion des risques) comprenant : 3.1 la gestion globale des invasions (stratégie de gestion PI et FI, organisation des moyens), 3.2 la veille ou les systèmes de détection précoce, 3.3 les techniques de lutte et leurs mises en oeuvre. 4) La sensibilisation des acteurs privilégiés dans l introduction d espèces invasives ou potentiellement invasives. La communication comprenant : 4.1 les échanges avec les différents groupes de travail supra-régionaux (Bassin et National), 4.2 l'information et la sensibilisation du public et des acteurs, 4.3 la restitution de l'information collectée aux membres du réseau. 4.4 la mise en place de formations à destination des acteurs.
00023564	SO13 = 1 SO14= 0	SR11 = 47	L'acquisition de connaissances nécessitera différentes opération de terrains répétées sur 2 cycles migratoires afin de tenir compte de la variabilité interannuelle des conditions environnementales et avec 3 principaux objectifs : 1)caractériser la population en place, 2) caractériser la dynamique migratoire d'avalaison et 3) évaluer l'intérêt des réserves naturelles pour la préservation de l'espèce. Pour cela : -La caractérisation de la population d'anguilles de Grande Brière Mottière et des marais du Brivet reposera sur une expertise de la population en place en "anguille jaune" puis argentées. Ces évaluations au printemps et fin d'été coupleront une évaluation des abondances d'anguilles par échantillonnages ponctuels d'abondance en pêche électrique et une par capture-marquage-recapture en partenariat avec des pêcheurs amateurs volontaires, à la nasse et/ou au carrelet. -L'évaluation de l'échappement et caractérisation de la migration par télémétrie acoustique se fera par identification des déplacements et mise en corrélation de ceux-ci avec des facteurs environnementaux notamment hydrologiques. A cette fin, avant dévalaison et après fermeture de la pêche des anguilles argentées seront capturées et équipées d'émetteurs. Un réseau hydrophone immergés dans les canaux des marais et des sites de passages stratégiques et jusque dans l'estuaire de la Loire enregistreront les déplacements individuels. - L'évaluation du peuplement des réserves des réserve se fera par pêche aux engins avec capture-marquage-recapture
00029008	SO13 = 0 SO14= 0	SR11 = 0	Le projet se compose de cinq grandes opérations étroitement liées : • La capture des géniteurs et leur transport vers la structure de production ; • La stabulation des géniteurs ; • La reproduction artificielle et la production d'oeufs ; • L'incubation des oeufs produits et le chargement de 2 incubateurs de terrain (2 incubateurs fonctionnels parmi les incubateurs existant) ; • La production et le déversement en rivière des alevins, selon un plan prenant en considération l'accessibilité des sites, les conditions hydrologiques et de température favorables et la reproduction naturelle observée.